

Le journal de



www.mairiedebourg.fr



Bonnes fêtes de fin d'année

Portrait
JEAN PIERRE DENIS
« Du pain sur la planche »



Une association :
L'amicale des donneurs de
sang de Longeau



JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!



Edito

Nous n'irons plus au bois
Les lauriers sont coupés
La belle que voilà ira les ramasser.
La belle ne put les ramasser en totalité.
Il y en avait trop, trop loin,
Une longue marche, puis...vite ,récolter!
En seulement une heure, tout devait être plié !
Elle s'y rendait, tremblante, car le papier
Qu'elle devait emporter
Ne mentionnait pas les lauriers.
Le cœur meurtri, blessé
De n'avoir pas mené à bien la tâche, elle se confia alentour
Aussi ses pairs firent-ils diligence
Pour chacun leur tour, heureux de lui venir en aide,
Tout en prenant l'air, vinrent ramasser le reste des lauriers.
La récolte fut ainsi faite en totalité.
Alors la belle chanta, dansa
Autour d'un grand feu de bois,
Invitant et remerciant les villageois.
La récolte n'était pas perdue,
La belle pourrait subsister.
Alors que vivent longtemps entraide, solidarité, amitié.
Si, vous aussi, avez aidé la belle
Accrochez, à votre sapin, une branche de laurier :
Ainsi les odeurs des saisons
Se mélangeront dans votre salon.

Chaleur, bonnes odeurs, réchaufferont nos cœurs en ces fêtes de fin d'année. Qu'elles soient, pour vous, remplies d'amour, d'humour et de marrons glacés.

Joyeux Noel à tous, à l'année prochaine ...

Le mot du Maire

Quelle année 2020 !!!

Difficile de tirer un trait sur ce que nous avons vécu en 2020, nous aurions préféré nous remémorer des moments agréables, des manifestations réussies, de belles rencontres. Mais rien de tout cela. Depuis le début de l'année, annulations, déprogrammations ou reports se sont succédés. Bien malin celui qui peut prévoir quand nous pourrions reprendre une vie normale. Mais en attendant il faut s'adapter, vivre avec, comme disent certains.

J'espère que 2021 nous permettra de rattraper un peu ce que nous n'avons pas pu faire cette année, buffet campagnard, repas des aînés, manifestations de Bourg Patrimoine et traditions. L'avenir nous le dira.

En attendant et malgré cette situation, la municipalité a continué à travailler en menant à bien le projet de vidéo-surveillance afin augmenter la sécurité de nos habitants, ainsi que la concrétisation de la mise sous surveillance du réseau d'eau. Deux projets que nous avons annoncés lors des vœux en début d'année. Le conseil travaille déjà sur nos projets futurs : éoliennes, enfouissement des réseaux, déploiement de la fibre. Mais nous reviendrons vers vous régulièrement pour tout cela.

Le conseil et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux ainsi qu'à tous vos proches, prenez soin de vous.

Bonne lecture et joyeuses fêtes à tous.



À venir...

Les conditions sanitaires ne nous permettent pas d'annoncer à l'avance un agenda des manifestations à venir.

20 décembre 2020 ANNULÉ

Noël des enfants

10 janvier 2021

Vœux de la municipalité A

CONFIRMER

Sommaire

Edito, le mot du maire
Rétrospective du semestre
Les décisions du conseil
La vidéo-surveillance
Du pain sur la planche
Une association : l'Amicale des Donneurs de sang de Chalindrey-Longeau
Application Illiwap
Etat civil
Infos

Le second semestre en images

Juin 2020

Nouveaux habitants

A la mi-juin, Lionel Sturni, magasinier et Gwaenaelle Leduc, secrétaire de mairie se sont installés dans une ancienne maison du village qu'ils ont achetée pour sa proximité de leur lieu de travail et pour sa situation près du belvédère. Leurs deux enfants Lana, 9 ans, et Dylan, 6 ans, fréquentent l'école primaire de Saints-Geosmes. Ils partagent leurs jeux en compagnie de leur chien Luigi. Les parents ont de quoi s'occuper surtout pour l'aménagement intérieur de la maison tout en aimant pratiquer des activités sportives. Nous souhaitons la bienvenue à cette famille et une très bonne adaptation au village.

Aout 2020

Des travaux pour améliorer la surveillance du réseau d'eau

Dernièrement, l'entreprise Véolia a procédé à l'installation de deux compteurs divisionnaires sur le réseau d'eau dans la montée du chemin de Cherrey et au carrefour de la rue Patton et de l'allée des tilleuls. Ces dispositifs vont permettre de contrôler la régularité du débit volumétrique pour chacun de ces secteurs. Cela va faciliter la localisation des fuites d'eau et ainsi diminuer le temps des réparations.



Octobre 2020

Un chemin refait à neuf

Un orage d'une extrême violence accompagné de bourrasques a sévi sur le village le 16 août, occasionnant de gros dégâts dans les vergers et à la voirie dans le bas du village. En plusieurs endroits, la chaussée a subi des dégradations importantes causées par l'écoulement des eaux pluviales.

La commune a décidé de rénover complètement cette chaussée détériorée périodiquement par les grosses pluies d'orages. Les travaux effectués par l'entreprise Martinotti sont actuellement en cours de réalisation. Un caniveau a été créé à droite de la partie basse de la rue du Château pour canaliser les eaux pluviales provenant de la rue du belvédère. Le chemin communal de la Carpe au Prêtre a reçu un revêtement en macadam. L'association foncière a fait effectuer par l'entreprise la même pose sur une partie du chemin d'exploitation de la prairie. Les accotements seront arasés et stabilisés par un enduit bicouche. Ces chemins ont été remis en état à la grande satisfaction des usagers.



Nettoyage d'automne



Dimanche 18 octobre, quatorze bénévoles étaient présents à 8h30 devant la mairie pour la dernière matinée citoyenne de l'année.

Trois équipes ont été constituées en fonction des compétences de chacun pour un programme bien établi : Bûcheronnage le long du chemin de la Carpe au Prêtre, enlèvement du lierre et nettoyage du mur d'enceinte du cimetière, désherbage manuel autour du monument, dépotage des fleurs annuelles et rangement des bacs et des jardinières. A midi, le travail était terminé à la grande satisfaction des élus organisateurs de cette séance de travail collectif qui n'ont pas manqué de remercier les participants pour leur engagement au service de la commune. Le prochain rendez-vous est fixé au printemps prochain.



La fibre pour tous arrive dans tous les foyers



Nouveaux habitants

Une nouvelle famille vient de s'installer en location dans une maison située au cœur du village.



Elle est composée de René Pasgrimaud, cuisinier, de Julie Mey, agent hospitalier à la clinique de Langres et d'une petite fille Elize qui a vu le jour le 13 octobre dans une maternité de Dijon. Un beau bébé qui pesait à la naissance 3,070 kg et mesurait 48 cm. René est aussi le papa d'une petite Maéva âgée de 5 ans. Habitant auparavant à Rochetaillée, le couple a fait le choix de cette maison à Bourg pour son intérieur spacieux et aussi pour sa proximité de leur lieu de travail. Leur décision a été aussi motivée par un autre atout, la grandeur de la propriété qui va permettre à leurs chiens de s'ébattre librement dans un large espace. Si ces animaux de compagnie sont la passion de Julie, le chant est pour René son loisir préféré. Elize est entourée de toute l'affection de ses grands-parents maternels Philippe et Jeanine Mey qui demeurent à Villegusien et elle fait la fierté de Yves Mey, son arrière-grand-père domicilié à Hortes. Vœux de bonne santé à Elize et félicitations à ses parents à qui nous souhaitons la bienvenue et une bonne adaptation au village.

Novembre 2020

11 novembre. Hommage en comité restreint.



Une volée de cloches a annoncé aux habitants la cérémonie du 11 novembre qui a eu lieu en petit comité, confinement oblige, sans l'assistance

habituelle, à l'image de la commémoration du 8 mai. Accompagné de ses deux adjoints, le maire Dominique Thiébaud a remercié Annie pour le fleurissement du monument et Philippe pour la sonnerie de cloches. Ensuite, il a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées chargée de la Mémoire et des anciens combattants. Le thème choisi cette année était un double hommage au « soldat inconnu » et à Maurice Genevoix « porte-étendard de Ceux de 14 », panthéonisé la veille. Après le dépôt de gerbe et la lecture des hommes morts pour la France, une minute de silence a mis un terme à cette cérémonie célébrée dans un contexte particulier.



Bienvenue à Elina

Elina a vu le jour le 15 novembre dans une maternité de Dijon avec un peu d'avance sur la date prévue.



Après deux semaines passées à la maternité, Elina et sa maman sont revenues à la maison le 30 novembre. Cette adorable petite fille est le premier enfant de Sébastien André responsable maintenance éolien et

Cindy Hache, adjoint administratif hospitalier, les deux travaillant à Langres. Ses grands-parents paternels Alain et Francine André, domiciliés à Viapres-le-Grand dans l'Aube, sont ravis d'accueillir leur cinquième petit-enfant. Un bonheur partagé avec Françoise Hache, résidente à Savières dans l'Aube, grand-mère pour la deuxième fois. Cette naissance est un beau rayon de soleil pour ce couple sympathique qui, depuis son arrivée à Bourg en 2014, s'est investi totalement dans la vie du village. Vœux de bonne santé à Elina et félicitations à ses heureux parents et grands-parents

Décembre 2020

Nouveaux habitants

Une nouvelle famille vient de s'installer début décembre dans une maison achetée rue du belvédère.



Elle est composée de Fabien Thomas, agent SNCF, de Stéfany Schwerkold, secrétaire médicale au laboratoire de l'hôpital de Langres et de son fils Ethan. Habitant auparavant à Langres, c'est à Bourg qu'ils ont trouvé la maison d'habitation recherchée, complètement rénovée et correspondant à leur goût. Les trois chats se sont bien adaptés à leur nouvel environnement. Amoureux de la nature, Fabien et Stéfany vont trouver à proximité l'espace idéal pour leurs promenades. Dans ses moments de loisirs, Fabien prendra le temps de s'occuper de sa collection de monnaies tout en assurant ses responsabilités au sein du club de football de Saints-Geosmes. Bienvenue à cette famille et bonne adaptation au village.

Plantation de charmilles

Sous un ciel pluvieux quelques courageux ont planté une haie de charmilles pour agrémenter l'aspect visuel du point d'apport de proximité



Le village prépare Noël



Samedi 12 décembre, dans l'après-midi, des bénévoles ont bravé le temps gris et maussade pour installer les illuminations de Noël. Ils ont placé devant la mairie le grand sapin traditionnel, bien vite garni de guirlandes électriques et de boules multicolores. Le bâtiment communal a lui aussi revêtu ses habits de lumière. Pendant ce temps, des enfants et leurs parents ont placé aux entrées du village, autour de l'abribus et sur la place, des bonhommes de neige et des sapins en bois préparés avec amour et venus rejoindre les totems père Noël. Des paquets cadeaux ont été accrochés aux branches des sapins fixées aux grilles de l'église. A la tombée de la nuit, la féerie lumineuse vaut vraiment le coup d'œil. L'église éclairée de l'intérieur est magnifiée par la beauté de ses vitraux et sa façade est inondée de milliers d'étoiles. Encore une fois, la magie de Noël a opéré, en dépit de la crise sanitaire, de quoi mettre du baume au cœur des habitants.



Fleurissement hivernal du massif du Sully, heureuse et généreuse initiative



AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE CHALINDREY - LONGEAU

L'Amicale des Donneurs de Sang de Chalindrey-Longeau fait partie des associations auxquelles la commune de Bourg donne une subvention. L'association, qui compte aujourd'hui une quarantaine de bénévoles dont plusieurs habitants de Bourg, a pour objectif de rassembler un maximum de donneurs lors des collectes de sang.

La première collecte de sang a eu lieu au mois d'avril 1964, à l'école Curie de Chalindrey sous l'impulsion de Monsieur René Guillemain, alors adjoint au maire, et de quelques amis cheminots. 238 donneurs s'y sont présentés. Pendant 3 ans, les bénévoles ont œuvré sous la gestion de l'amicale de Langres.

En 1968, l'association s'est étendue au secteur de Longeau et a pris son envol sous le nom d'Amicale des Donneurs de Sang de Chalindrey-Longeau et de leurs environs, nom qu'elle porte encore actuellement. Le siège social était la mairie de Chalindrey et son président René Guillemain. Pendant 28 ans, Mr Guillemain s'est dévoué sans compter ni son temps, ni les kilomètres, pour aller au-devant des donneurs de la France entière, en organisant des voyages dont les derniers anciens parlent encore aujourd'hui (St Brieuc, Brignolles, Tours, Aubenas, Biarritz, etc.).

Dès les premiers jours, l'Amicale fourmille de bénévoles, pour la plupart des collègues cheminots. Donneurs et Bénévoles ne cessant de se mobiliser, la 10 000ème poche de sang est prélevée en 1974.

La collecte d'avril 1986 restera dans les souvenirs des amicalistes avec 773 poches prélevées au centre socioculturel. En avril 1988, le cap des 30 000 dons est atteint. C'est en 1992, l'âge se faisant sentir, que René Guillemain passe le flambeau à Daniel Fraiz, qui, en 8 ans de présidence, a modernisé le fonctionnement de l'Amicale.

En février 2001, Annie Brugneaux a pris le relais, toujours entourée de quelques fidèles de la première heure, pour célébrer en décembre le 50000ème don.

Chaque année, l'amicale accueille lors de ses collectes de février, avril, juillet, août, octobre et décembre, entre 400 et 450 fidèles personnes, représentant environ 1300 poches de sang.



Les 33 communes des secteurs de Chalindrey et de Longeau ont toujours soutenu l'Amicale, notamment à travers le placement des cartes de bienfaiteurs (suspendu en ce moment en raison de la situation sanitaire) et les salles mises à disposition gracieusement.

Les nombreux bénévoles aident à l'organisation des collectes, déposent les bornes et tracts dans les villages et assurent le porte-à-porte pour les collectes de dons.

A Bourg, Mme Pezzin, qui a assuré ce rôle depuis des années, souhaite passer la main à un nouveau délégué. L'Amicale accueille donc tout nouvel habitant de Bourg qui souhaiterait donner de son temps pour la remplacer.

L'Amicale des Donneurs de Sang de Chalindrey-Longeau atteindra dans deux ans les 80000 poches de sang. Autant de dons qui permettent chaque jour de sauver des vies et contribuer aux progrès de la médecine.



DU PAIN SUR LA PLANCHE

Depuis une vingtaine d'année, **Jean-Pierre** s'adonne à sa passion : faire son pain. Loin des machines à pain automatisées, des baguettes précuites surgelées ou du pain industriel, il fait perdurer une tradition : celle du pain préparé à la main et cuit au feu de bois.

De 1966 à 1971, **Jean-Pierre**, jeune ouvrier minotier au moulin de Piépape, livre la farine dans les boulangeries de Côte d'Or et Haute-Marne. A l'époque, toutes les boulangeries travaillent avec des fours à bois. **Jean-Pierre** est marqué par la beauté des fours à bois, s'interroge sur leur temps de chauffe, sur les techniques utilisées pour chercher leur température. Il se promet une chose : « quand j'aurai mon chez-moi, je fabriquerai mon four de mes propres mains et je ferai mon pain. »

A la fin des années 1990, après avoir rénové la maison familiale à Bourg, il s'attelle à la construction de son four à bois. Il prend conseil auprès de boulangers, en particulier Mr Duvaux, boulanger à Piépape, dessine sur papier les plans qu'il a en tête, fabrique des gabarits en contre-plaqué. Il récupère les briques réfractaires d'un ancien four à pain effondré, les nettoie, les bichonne.

Pour la construction, il sable la voûte et découpe les briques qui serviront de clé de voûte pour maintenir chaque rang. Le four est fait de grandes briques réfractaires pour la sole (partie horizontale que laquelle on place les pains à cuire) et de briques plus petites pour les 5 rangs qui forment la voûte.



En 1998, le four est achevé et il est prêt pour sa première fournée. Pour l'occasion, Mr Duvaux vient prêter main forte à **Jean-Pierre**, mais aussi partager son savoir-faire de boulanger : la première pâte à pain est pétrie à la main, sans pétrin ni chambre de pousse.



Pendant l'année qui suit, **Jean-Pierre** s'essaie à la fabrication de son pain sur de petites quantités. Toujours mangeable, mais pas toujours aussi bon qu'il l'aurait souhaité... Plus que jamais motivé, chaque fournée est l'occasion de peaufiner la technique pour la prochaine fois.

Aujourd'hui, la fabrication du pain n'a plus guère de secret pour lui. Et s'il aime fabriquer du pain, il aime aussi partager ces moments et son savoir-faire avec sa famille et amis. En particulier avec son petit fils, qui se destine au métier de boulanger.

Voici donc la recette du pain de **Jean-Pierre** :

Préparation de la pâte et pétrissage :

Tout commence la veille de la fabrication : mettre les ingrédients dans la chambre de pousse pour maîtriser la température. La température de base doit être de 60°C :

Température de l'eau + température de la farine + température de la pièce = 60°C la température de base.

6h30 : Mettre dans le pétrin : 6 kg de farine type 55, 0,660 L d'eau par kg de farine, du levain, du sel et 80g de levure.

Mais pour pouvoir déguster un bon pain, il faudra aussi quelques ingrédients plus difficiles à se procurer : 5h de patience, quelques années de savoir-faire et beaucoup de passion...



Mettre le pétrin 4 minutes à vitesse lente pour hydrater la farine puis 6 minutes à vitesse rapide. 3 minutes avant la fin du pétrissage, incorporer le sel. Pas avant pour ne pas tuer la levure. La pâte obtenue est mise 1h en chambre de pousse à 24°C pour une fermentation globale en masse.





Chauffage du four à bois :
Pendant ce temps, il faut allumer le four : il devra chauffer environ 2h30 pour atteindre une température de 260°C à 280°C.
Les flammes chauffent la sole. On place dans le four un gueulard, une pièce en fonte qui oriente les flammes pour chauffer les 2 côtés de l'intérieur de la voûte.



Quand le feu est fait, on utilise la rivaule (en haut de la photo) pour enlever les braises et les cendres à l'intérieur du four. 2 nettoyages du four avec un écouvillon sont nécessaires avant d'enfourner les pains.



8h : détaillage de la pâte

Couper des pièces de pâte en fonction de la taille des pains qu'on veut faire. Garder une pièce au congélateur qui servira de levain pour la prochaine fournée. Remettre les pièces en chambre de pousse, couvertes d'un torchon pour éviter les courants d'air. Cette première pousse dure 1h15



9h15 : façonnage

Sortir les pièces de la chambre de pousse, dégazer la pâte en faisant un rabat pour enlever les gaz carboniques.
Le façonnage consiste à faire des boules, baguettes, épi, couronne selon la forme souhaitée.
La pâte est mise en panière, soudure sur le dessus, puis replacée en chambre de pousse pendant 1h40 à 1h45.



11h : la cuisson

Une fois la pâte levée, il faut s'assurer de la température du four avant d'enfourner, mais sans thermomètre ! La farine sert de repère : on jette la farine dans le four. Elle brûle à 250°C. Si elle brûle, alors le four est trop chaud. Si elle brunit lentement, le four est environ à 230°C, température idéale pour cuire le pain.

Avant d'enfourner, il faut faire la grigne, c'est-à-dire faire des incisions sur le pain avec une lame de rasoir. Elles permettront aux gaz carboniques de s'évacuer pendant la cuisson et de laisser passer la chaleur renvoyée par la voûte. La soudure se trouve en-dessous pour permettre une meilleure cuisson sur la sole.



Une fois enfournés, il faut humidifier les pains avec un pulvérisateur pour obtenir une croûte fine, dorée et croustillante. Un récipient rempli d'eau apporte la vapeur nécessaire dans le four.



La cuisson dure entre 40 et 45 minutes selon la taille des pains, une étape pendant laquelle il ne faut pas ouvrir la porte du four au risque de tout rater.

Vers 12h : le défournage

Avec une pelle, défourner et mettre le pain sur une grille.



Et c'est l'heure de mettre ses 5 sens en éveil : joliment doré, bien parfumé...

Il reste à taper au cul du pain : il doit sonner creux, sinon il faut le faire cuire 5 ou 10 minutes de plus.

A sa sortie du four, il faut l'écouter « chanter » sur la grille : un petit bruit qui croustille quand la croûte se fissure.

Il ne reste plus qu'à le déguster !

Pour les gourmands, le four se trouve maintenant à une température d'environ 180°C, idéale pour poursuivre avec des viennoiseries, pâtés lorrains, pains briochés,...



Et pour les très gourmands, une fois le four redescendu à 110°C, il sera temps de sécher les meringues.

BON APPETIT !

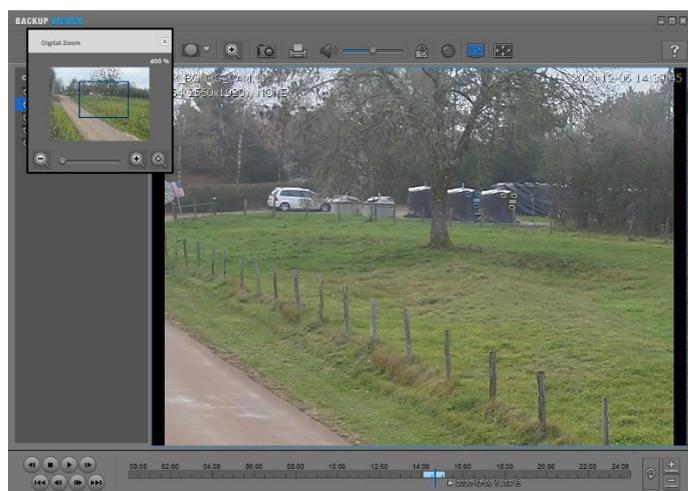


LA VIDEO-SURVEILLANCE A BOURG

Annoncée comme projet 2020, la vidéo-surveillance est opérationnelle depuis le milieu de l'année. Ce projet pour d'un budget total de 50848€ a coûté à la commune 15254€ en déduisant les subventions obtenues à hauteur de 70%

La volonté d'installer des caméras s'inscrit dans la logique de la participation citoyenne et veut améliorer la sécurité des habitants du village. Le risque ne sera jamais nul, il ne faut pas se faire d'illusion, mais on l'espère, cela limitera les ferveurs des personnes mal intentionnées.

Qu'est ce qui est surveillé ? Les différents accès au village soit au total 5 caméras dont 3 dites « VPI », elles permettent de lire les plaques d'immatriculation même la nuit. Par extension, une caméra pointe le point d'apport de proximité.

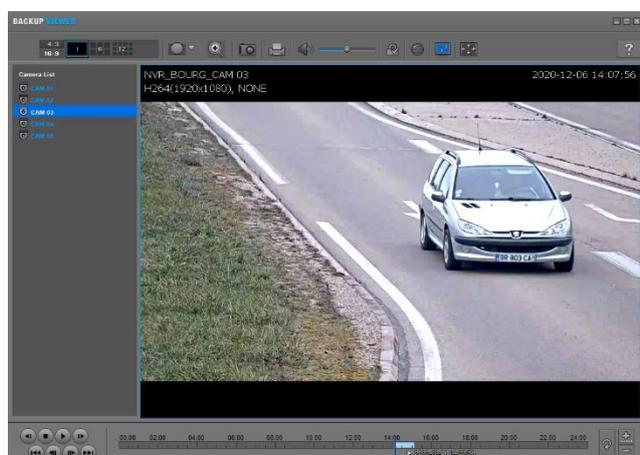


Comment ça marche ? les caméras prennent les images en continu, le tout est envoyé à un serveur. C'est depuis celui-ci que nous pouvons visualiser les enregistrements.

Qui peut accéder aux vidéos ? Le Maire ainsi que les forces de Gendarmerie.

Combien de temps sont conservées les images ? : Elles sont effacées automatiquement au bout de 10 jours.

Que voit-on ?



Est-ce que cela est utile ? Comme tout système de dissuasion c'est difficile de dire si depuis l'installation des infractions ont été évitées. Mais à deux reprises la Gendarmerie est venue consulter les enregistrements. Une fois pour tracer les déplacements d'un véhicule suite à un vol d'essence dans un village voisin. Notre système a aidé les Gendarmes : ainsi ils ont pu valider le passage du dit véhicule en direction de Saints-Geosmes. La seconde fois c'était pour un signalement de visite nocturne sur un chantier à Bourg. Là aussi avec succès car le véhicule a été identifié, la Gendarmerie a donc pu donner suite au dossier.

Les décisions du conseil

Séance du 23 octobre 2020

Projet éolien Champ Florent :

La société Engie a présenté le projet d'implantation de 9 éoliennes sur le territoire de Bourg. Ce projet initié, maintenant depuis plus de 10 ans a été déposé en préfecture pour instruction. La société Engie a fait un récapitulatif des différentes étapes passées et à venir, notamment les phases de consultation et enquête publique.

Engie a présenté les différentes études liées au projet : étude d'impact, étude paysagère, étude acoustique, étude faune, étude hydrogéologique.... . Ainsi que les mesures d'accompagnement liées à l'impact visuel des éoliennes.

Les mesures fiscales ont également été annoncées au bénéfice de la commune et de l'intercommunalité sur des hypothèses de consommations et de productions électriques.

Un débat a eu lieu à la suite de cette présentation, de nombreuses questions ont pu être posées au porteur de projet. Après le départ des représentants de la société ENGIE, un tour de table a été fait, l'ensemble des élus est plutôt favorable malgré quelques questions et interrogations sur les possibilités de masquer la pollution visuelle pour les habitants du village. Il est proposé d'organiser de nouveau une présentation du projet aux habitants. Il a été demandé à ENGIE le dossier complet des photomontages pour se rendre bien compte de l'impact visuel. Le conseil se positionnera à la suite de la présentation au public et après la consultation des **documents photomontages consultables dès a présent en mairie.**

CCGL : Commission locale d'évaluation des charges transférées :

Désignation délégués : Titulaires Dominique Thiebaud
Suppléant : Patrick Vauthrin

Taxe d'aménagement :

En complément de la délibération proposée par le Grand Langres : taxe à 2% et en appliquant les mêmes règles que la taxe départementale, le maire expose les raisons pour lesquelles le Grand Langres souhaite mettre en place la taxe d'aménagement sur l'ensemble de son territoire, le but est de pouvoir financer les travaux d'aménagement des zones lors d'implantation d'entreprises. Le taux retenu serait de 2% comme la part départementale actuelle. La part « habitation » de cette taxe serait rendu aux communes.

Sachant que la commune a instauré des PVR encore actives sur les zones de développement potentiel, le conseil propose de ne pas taxer d'avantage les éventuelles personnes voulant construire sur la commune, de « redonner » cette taxe aux pétitionnaires au travers d'une « prime à la pierre » ou tout autre système permettant de neutraliser le surcout de la part intercommunale.

SITS ROLAMPONT :

Désignation délégués Titulaires Laurent GOUTRY
Suppléant : Ernest Dos Santos
Approbation des modalités de la liquidation du SITS à l'unanimité

Police intercommunale :

Reprise des anciennes délibérations : à l'unanimité

Conseil départemental :

Assistance Technique : poursuite de l'adhésion : à l'unanimité

Association des maires ruraux :

Adhésion : à l'unanimité

Subvention : Société Chasse Saint-Hubert de Bourg

Le maire fait lecture d'un courrier reçu de la part du président de la société de chasse Saint Hubert de Bourg sollicitant une hausse de la subvention communale actuellement de 100€
Le conseil décide d'octroyer 150€ à la société de chasse.

Diverses décisions budgétaires :

Décision modificative budgétaire : dotations aux amortissements à l'unanimité

Attribution de compensation : durée amortissement : à l'unanimité

Décision modificative budgétaire : SEGILOG : à l'unanimité

Décision modificative budgétaire : SDED 52 : à l'unanimité

Décision modificative budgétaire : Chapitre 012 - Charges : à l'unanimité

Décision modificative budgétaire : AC INVESTISSEMENT : à l'unanimité

Décision modificative budgétaire : Emprunts : à l'unanimité

Subvention du Budget Communal au Budget Annexe Eau et Assainissement : à l'unanimité

Questions diverses :**- PLUI**

Le Grand Langres ayant la compétence habitat est en cours d'étude sur la mise en place d'un PLU à l'échelle de l'intercommunalité. Celui-ci doit s'inscrire dans la logique du SCOT et du STRADET. La ligne de conduite voulue par l'état est la maîtrise de la consommation de l'espace foncier agricole, d'utiliser les « dents creuses » ainsi que la réduction de la vacance dans les zones urbanisées. Le maire présente un document de travail qui montre les zones « dents creuses ou déjà urbanisées », les zones potentielles de développement de l'habitat neuf pour lesquelles il faudra faire des choix pour les dix ans à venir. Dans tous les cas, les zones non identifiées à ce jour ne seront pas constructibles.

- Lagunage

Il est fait constat que le premier bassin commence à être saturé en boue. Un curage devient nécessaire. Le conseil décide et charge le maire de mener les démarches nécessaires.

- Site internet :

Le maire souligne que le site internet de la commune vient de faire peau neuve.

- **Lecture du mail de Mr et Mme Gay :**

le maire fait la lecture d'un mail reçu à l'attention du conseil municipal. Une réponse sera faite : pour les travaux sur la voirie, il sera indiqué que la limite de propriété est le mur de l'habitation et que si des travaux doivent être réalisés, ils risquent d'être faits sur le domaine public. Il est donc conseillé de prendre contact avec la mairie pour présenter le projet. Le conseil municipal précise qu'il n'est pas prévu de travaux sur cette partie de voirie qui de plus, est départementale. Pour le miroir : cette demande n'est pas la première, nous sommes à un carrefour avec une départementale. Nous avons déjà consulté les services départementaux et nous avons toujours essuyé un refus (Mme Gay faisait partie du conseil et a connaissance de ces différents refus). La demande sera renouvelée. En cas d'accord, il faudra probablement voir avec le propriétaire du bâtiment pour obtenir une autorisation.



Suivez l'actualité de votre ville en temps réel avec l'application **illiwap**



Evénements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement **3 étapes!**

Vous êtes déjà 66 à vous être connectés sur « Mairie de Bourg »

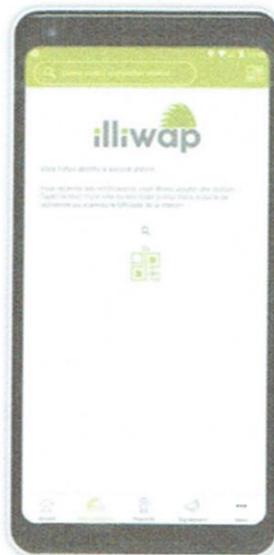
1

Téléchargez l'application illiwap sur l'App Store (iPhone) ou sur le Google Play (Android)



2

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement

3

Cliquez sur **SUIVRE**

SUIVRE

et recevez les informations de la commune directement sur votre smartphone

ETAT CIVIL

Mariage

-Vanessa et Frederic Vivier



Naissance

-Solène, Fille de Batiste Perdereau et Sophie Meunier

-Elina, Fille de Sébastien André et Cindy Hache



Nous avons le plaisir d'accueillir :

- Mr René Pasgrimaud, Mme Julie Mey et leur fille Elize
- Mr Fabien Thomas, Mme Stéfany Schwerkold et son fils
- Mr Lionel Sturni et Mme Gwaenaelle Leduc
- Mr Thillier Bernard
- Mr et Mme Jaugey Olivier et leur fils



||s nous ont quittés



Monique Rouot est décédée à l'hôpital de Langres, le 9 mai, à l'âge de 91 ans. Née Mathey, à Saints-Geosmes, le 4 mars 1929, Monique était la 3^{ème} d'une famille d'agriculteurs comptant six enfants. Elle a fréquenté l'école communale jusqu'au certificat d'études. Puis, comme la génération de cette époque, son temps était partagé entre l'école, la vie religieuse et l'aide à la ferme. Mariée le 17 octobre 1953 avec **Charles Rouot**, ils ont repris ensemble l'exploitation familiale à **Bourg**.

De leur union sont nés trois enfants : **Annick, Catherine** et **Jean-Paul** qui leur ont donné sept petits-enfants et sept arrière-petits-enfants. **Monique** était très attachée à ses racines paysannes.

Souvent levée aux aurores, comme son mari, elle a eu une vie laborieuse et bien ordonnée, entre les travaux de la ferme, le jardinage, les tâches ménagères et la couture, faisant preuve d'une grande force physique et mentale. Elle a été bienveillante auprès de son mari dont la santé a été déclinante pendant de longues années avant son décès le 26 décembre 2010. Son bonheur était de jouer avec ses petits-enfants et arrière-petits enfants qu'elle régalaient de gaufres et de délicieux petits gâteaux. Les promenades champêtres à pied ou à vélo, les jeux télévisés et sa passion « les mots mêlés » demeuraient son quotidien, agrémenté par les visites de ses enfants installés au village. **Monique** laissera à son entourage le souvenir d'une personne active, courageuse et discrète, Avec sa disparition, c'est tout autant une page familiale que du village qui s'est tournée. Le mercredi 13 mai, une cérémonie religieuse célébrée dans l'intimité familiale par le père **Philippe Robert** a précédé son inhumation dans le caveau familial du cimetière communal. A toute sa famille, nous présentons nos condoléances.



Doyen du village, **Gilbert Prodhon** est décédé à l'hôpital de Langres le 12 septembre, à l'âge de 86 ans, après deux semaines d'hospitalisation. Cadet d'une fratrie de quatre enfants, il est né à **Bourg** le 17 avril 1934. Il a fréquenté l'école communale puis il a aidé ses parents aux travaux de la ferme. Appelé sous les drapeaux le 16 juin 1955, il a effectué un long service militaire de 27 mois à **Marrackech** au Maroc qui lui a valu la médaille commémorative des opérations menées à cette époque en Afrique du Nord.

Revenu à la vie civile, il a repris le travail agricole au sein de sa famille. Après le décès de son père, il a continué à exploiter la ferme, vouée à la polyculture et à l'élevage, avec l'aide de son beau-frère **Robert Billard**, jusqu'à sa retraite en 1993.

Resté célibataire, il avait besoin d'être assisté par les siens, menant une vie simple et solitaire. D'un naturel peu expansif, il lui arrivait cependant de raconter ses souvenirs du passé. Le jardinage, la lecture du journal et l'écoute de la radio occupaient ses journées, ne voulant, ni changer ses habitudes, ni améliorer son quotidien. Il s'est vu décerner la **médaille d'honneur des sapeurs-pompiers** en 1983, récompensant de nombreuses années au sein du corps des sapeurs-pompiers du village. Il aimait participer au repas des anciens. Sa rentrée à l'**Ehpad de Percey-le Pautel** en 2013 a complètement transformé le cours de sa vie. Il s'y trouvait bien, en compagnie des autres pensionnaires. Il était apprécié du personnel, rendant quelques menus services. Il participait aux activités et ne manquait jamais les sorties. Dans la mémoire collective, il restera cette image de **Gilbert**, sa casquette éternellement vissée sur la tête, vaquer à ses occupations ou au volant de son tracteur **Deutz** vert. **Gilbert** était appelé familièrement « **Quinze-Deux** », un surnom qu'il tenait de son père, affecté pendant la guerre 1914-1918 au 152^{ème} régiment d'infanterie surnommé « **Quinze-Deux** ». Il a été inhumé dans le caveau familial le mercredi 16 septembre après une cérémonie religieuse célébrée au cimetière par le père **Philippe Robert** avec l'équipe paroissiale du secteur de Bourg et de Longeau et en présence de représentants des **Anciens Combattants** dont un porte-drapeau. A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.



Née **Antoine**, à Fresse-sur-Moselle dans les Vosges le 25 août 1932, **Gilberte Mauffrey** était la seule fille d'une fratrie de sept enfants.

Elle a fréquenté l'école communale jusqu'à son certificat d'études primaires. Ensuite elle a travaillé pendant huit ans à la filature du **Thillot**.

Le 18 décembre 1954, elle a épousé **René Mauffrey**. De leur union sont nés six enfants : un garçon, **Dominique** et cinq filles, **Catherine, Brigitte, Mireille, Isabelle** et **Sylvie**. Le cercle familial s'est ensuite agrandi avec la naissance de 12 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Pour raison professionnelle, la famille est venue s'installer à **Langres** en 1966, puis à **Bourg** en 1975.

Gilberte a consacré sa vie à son foyer. Elle a été une mère aimante et attentionnée pour ses enfants. Elle aimait cuisiner et tricoter. C'est avec beaucoup de bonheur qu'elle organisait avec son époux les rencontres familiales et elle ne manquait jamais de chérir ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

Proche de la nature, **Gilberte** aimait jardiner, s'occuper de ses fleurs, tondre le gazon et parcourir la plaine à la recherche de champignons accompagnée de ses **deux teckels**.

Sa gentillesse et sa générosité l'ont amenée à intégrer le **Bureau d'Aide Sociale** du village durant de longues années, lorsque son mari était maire. Elle a fait partie aussi de la **chorale de l'église**. Chaque année, elle se réjouissait de participer au repas des anciens, aimant la convivialité, la danse et les chansons. Nous avons tous à l'oreille sa voix aiguë interpréter en patois vosgien sa chanson rituelle « Si douce, si jolie, si gentille, **Sylvie** ».

Elle a eu la douleur de perdre son **époux** en 2009 et, tout récemment, son fils **Dominique**, en mai 2020. Des soucis de santé en 2014 ne lui ont plus permis d'assurer l'entretien de sa maison. Sur sa volonté, elle a été admise à l'Ehpad des Annonciades et ensuite à l'Ehpad de la Trincassaye. Membre de l'association Vitamines, elle appréciait les rencontres des jeudis après-midi. Ces bonnes relations humaines n'ont pas suffi à combler la nostalgie de **Bourg**. En avril 2015, elle est revenue au village dans une maison située à proximité du domicile de sa fille **Isabelle** qui l'accompagnait dans son quotidien et veillait à son bien-être. Elle aimait rendre visite à ses connaissances. En 2018, son état de santé s'est dégradé. Son souhait de rester au village a été possible grâce aux bons soins de l'ADMR de la Vingeanne. Le 25 août, elle a été hospitalisée à Langres où elle s'est éteinte le 5 octobre, à l'âge de 88 ans. A tous, **Gilberte** laissera le souvenir d'une personne avenante, simple et généreuse.

Ses obsèques ont été célébrées à l'église du village par le père **Philippe Robert** avec l'équipe paroissiale du secteur de **Bourg** et de **Longeau**. A sa famille nous présentons nos sincères condoléances.



Philippe Pidoux est né à Langres le 16 octobre 1960, au foyer de **Mariette et Jacques Pidoux**. Il avait deux sœurs **Jacqueline et Evelyne**. La famille s'est installée à Bourg en 1964. Après avoir effectué sa scolarité au village, **Philippe** a obtenu un CAP de plomberie qui lui a permis d'exercer son métier dans des entreprises locales. Il a travaillé ensuite pendant deux ans aux caves d'affinage. Puis, il a effectué un an de service militaire à Saint-Wendel en Allemagne.

De retour à la vie civile, il a changé d'orientation professionnelle en 1981 en devenant **chauffeur routier**. Il a vécu pleinement sa jeunesse au sein de sa famille, au domicile de ses parents.

Il a participé à la vie associative du village dans la société « Sports et Loisirs de Bourg ». Il a pratiqué le **foot** et il avait la passion du **sport automobile** en participant à des rallyes. La **chasse** et la **pêche** faisaient partie de ses loisirs. En 1983, il a été victime d'un grave accident au volant de son camion. Suite à la perte de sa jambe gauche, il a dû subir de nombreuses opérations qui, pendant 3 années, lui ont valu des souffrances qu'il a endurées avec courage. Malgré son handicap, il a repris la même activité professionnelle en 1986. Il s'est **marié le 24 juin** 1989 et de cette union est née **Elodie** le 9 juin 1990. La famille s'est installée dans les environs de **Dijon**. Il se passionnait pour les compétitions de foot et il se plaisait à assister à des concerts. **Philippe** aimait la compagnie des animaux domestiques. Il avait beaucoup d'affection pour ses neveux et nièces. D'un caractère franc et direct, il était fidèle à ses amis qui l'appréciaient et lui apportaient de l'aide. Ces dernières années, son état de santé général s'est dégradé. Il était en retraite depuis le mois de février. Après plusieurs hospitalisations, il est décédé au CHU de Dijon le 3 novembre 2020, à l'âge de 60 ans. **Philippe Pidoux** repose désormais dans le caveau familial au cimetière de Bourg. A sa famille nous présentons nos condoléances.

INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :

Mairie : - téléphone 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@grand-langres.fr permanence le mercredi de 14h à 18h30

Site internet : <https://www.mairiedebourg.fr>

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04

Trésor Public - perception de Langres : 03 25 87 06 62

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53

Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)

Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)

Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-Claude Gay, Rouot Isabelle

Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte

Salle de convivialité : réservation: Gislaine André : 06 71 28 02 21 ou 03 25 88 81 76

Tarifs: habitants de BOURG: 120 € le week-end

Associations de BOURG: 25 €

Personnes extérieures au village: 195 € le week-end et 120 € la journée

Réunion d'entreprise 4 heures maxi : 50€

Transport à la demande par **TOP TRANSPORT Tel N° 0 800 330 130**

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)

Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.

Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.

Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois

INFOS +

La permanence de mairie est ouverte au public **UNIQUEMENT** le mercredi après-midi de 14h30 à 18h30
Port du masque **obligatoire**, une personne à la fois.

INFOS +

2021 ANNEE ELECTORALE

Prévues initialement en mars, les élections départementales et régionales risquent d'être repoussées en juin.

Il s'agira d'élire un binôme sur le canton de Villegusien-le-Lac pour nous représenter au Conseil

Departemental de la Haute Marne. Pour mémoire c'est aujourd'hui Mme Rossigneux Yvette et Mr Rabiet

Jean-Michel qui siègent pour le canton

Pour les élections régionales, cela sera pour une liste qu'il faudra voter, elle pourra contenir 6+2 Haut marnais. C'est à la proportionnelle que ce scrutin à lieu.

Ces élections devraient avoir lieu le même jour.

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales de la commune, il n'est pas trop tard.

Ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction :

Dominique Thiebaud - Pascale Loiseau - Aleth Moussus - Marylène Carbillet - Laurent Goutry - Bernard Gouriet